

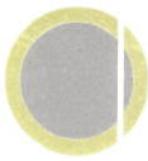
ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

AU 31 MARS 2025

SOMMAIRE

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1
États financiers	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 10



Julie Germain INC.

Société de comptable professionnelle agréée

2733, chemin Forest, C.P. 4600, Rawdon, QC J0K 1S0

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de : ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE

J'ai effectué l'examen des états financiers de l'organisme ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE (l'organisme) ci-joints qui comprennent le bilan au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas et en des procédures analytiques et j'évaluerai les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre lors d'un audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et elles sont de nature différente. Par conséquent je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Réserve

Comme nombre d'organismes à but non lucratif, l'organisme tire des produits autres que des subventions et contributions dont il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que je juge nécessaires aux fins de l'examen de leur intégralité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits autres que les subventions et contributions, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme au 31 mars 2025 et 2024, et de l'actif net aux 1^{er} avril 2024 et aux 31 mars 2025 et 2024. J'ai donc exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers, ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Julie Germain Inc. PA.
jgermain, CPA auditrice*

Julie Germain, CPA auditrice
Rawdon, 6 mai 2025

450 834-2446

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 2

RÉSULTATS

**DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(Non audite)**

PRODUITS

Subventions et contributions (note 3)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)
Autres produits (note 4)

	2025	2024
643 384	\$ 623 669	\$
24 486	11 411	
24 502	20 059	
692 372	\$ 655 139	\$

CHARGES

Salaires et avantages sociaux	211 208	\$ 203 249	\$
Perfectionnement	663	50	
Frais de déplacements-comités	371	147	
Frais de déplacements-permanents	3 930	4 760	
Personnel	216 172	208 206	
 Loyer	 6 371	 6 020	
Location de salles	490	675	
Télécommunications (téléphone, télécopies et internet)	3 049	2 887	
Entretien et réparation (équipement et local)	896	856	
Fournitures et approvisionnement	8 368	12 432	
Timbres	357	141	
Photocopies et imprimerie	6 560	2 434	
Cotisations, abonnements et assurances	2 998	2 134	
Réunion	2 507	5 106	
Frais de caisse	274	242	
Honoraires professionnels	6 702	6 443	
Service de comptabilité	2 100	1 800	
Autres services professionnels	26 833	21 722	
Péréquation	941	661	
Amortissement des immobilisations corporelles	34 820	26 874	
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	3 654	0	
Divers	3 518	2 855	
Fonctionnement	110 438	93 282	
 Matériel promotionnel	 1 145	 5 518	
Activités diverses	1 225	933	
PAFLPH- projet	34 957	31 477	
PAFLPH- distribution	339 308	323 964	
Activités	376 635	361 892	
Total des charges	703 245	\$ 663 380	\$
 (Insuffisance) des produits sur les charges	 (10 873)	 \$ (8 241)	 \$

**ASSOCIATION REGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**
EVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(Non audité)

page 3

	Affectations internes		2025	2024
	INVESTIS EN IMMO- BILISATIONS RÉSERVES (note 10)	CORPORELLES		
Actif net au début:	71 656	55 564	187 854	315 074 \$ 319 538 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles		95 607	(95 607)	0 0
Disposition d'immobilisation corporelle		(3 654)	3 654	
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		(85 774)	85 774	0 0
(Insuffisance)/Excédent des produits sur les charges	(7 174)	(10 334)	6 635	(10 873) (8 241)
Actif net à la fin:	64 482	51 409	188 310	304 201 \$ 311 297 \$

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 4

BILAN

AU 31 MARS 2025

(Non audité)

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse et dépôt

Retour sur distribution PAFLPH à recevoir

Créances

Taxes de vente à recevoir

Subventions à recevoir

Frais payés d'avance

Total de l'actif à court terme

ENCAISSE EN LIEN AVEC L'AFFECTATION INTERNE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

Total de l'actif à long terme

Total de l'actif

	2025	2024
Encaisse et dépôt	122 049	\$ 257 644
Retour sur distribution PAFLPH à recevoir	0	\$ 4 961
Créances	3 418	67
Taxes de vente à recevoir	7 503	6 355
Subventions à recevoir	113 837	0
Frais payés d'avance	7 659	4 764
<i>Total de l'actif à court terme</i>	<u>254 466</u>	<u>273 791</u>
ENCAISSE EN LIEN AVEC L'AFFECTATION INTERNE	64 482	71 656
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	177 624	120 492
<i>Total de l'actif à long terme</i>	<u>242 106</u>	<u>192 148</u>
<i>Total de l'actif</i>	<u>496 572</u>	<u>\$ 465 939</u>

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs et courus (note 7)

Cotisations reçues d'avance

Subventions reportées (note 8)

Total du passif à court terme

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)

Total du passif

Créditeurs et courus (note 7)	66 006	\$ 70 723	\$
Cotisations reçues d'avance	150	0	
Subventions reportées (note 8)	0	15 214	
<i>Total du passif à court terme</i>	<u>66 156</u>	<u>85 937</u>	
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	126 215	64 928	
<i>Total du passif</i>	<u>192 371</u>	<u>150 865</u>	

ACTIF NET

Affectations internes

Réerves, (note 10)

Actif net investi en immobilisations corporelles

Actif net non affecté

Total de l'actif net

Total du passif et de l'actif net

Réerves, (note 10)	64 482	71 656	
Actif net investi en immobilisations corporelles	51 409	55 564	
Actif net non affecté	188 310	187 854	
<i>Total de l'actif net</i>	<u>304 201</u>	<u>315 074</u>	
<i>Total du passif et de l'actif net</i>	<u>496 572</u>	<u>\$ 465 939</u>	<u>\$</u>

POUR LE CONSEIL:

_____ *administrateur/(trice)*

_____ *administrateur/(trice)*

Le 6 mai 2025

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 5

**FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(Non audité)**

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) des produits sur les charges	(10 873) \$	(8 241) \$
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(24 486)	(11 411)
Amortissement des immobilisations corporelles	34 820	26 874
	<hr/>	<hr/>
	(539)	7 222
<i>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:</i>		
Créances	(3 351) \$	2 131 \$
Retour sur distribution PAFLPH à recevoir	4 961	(4 961)
Subvention à recevoir	(113 837)	31 107
Taxes de vente à recevoir	(1 148)	1 381
Frais payés d'avance	(2 895)	2 246
Créditeurs	(4 717)	1 250
Cotisation reçue d'avance	150	0
Subventions reportées	<hr/>	<hr/>
	(15 214)	3 007
	<hr/>	<hr/>
	(136 590) \$	43 383 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(95 607)	(50 421)
Disposition d'immobilisation corporelles	3 654	0
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<hr/>	<hr/>
	85 774	8 348
	<hr/>	<hr/>
	(6 179)	(42 073)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	<hr/>	<hr/>
	(142 769)	1 310
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<hr/>	<hr/>
	329 300 \$	327 990 \$
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<hr/>	<hr/>
	186 531 \$	329 300 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		
Encaisse	122 049 \$	257 644 \$
<i>Encaisse en lien avec l'affectation interne</i>	64 482	71 656
	<hr/>	<hr/>
	186 531 \$	329 300 \$

Même s'il n'y a pas eu de mouvement de trésorerie, il y a eu 7 174\$ de diminution d'affectations internes au cours de l'exercice.

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**
NOTES COMPLÉMENTAIRES

page 6

AU 31 MARS 2025

(Non audité)

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

L' Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière a été constituée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les Compagnies du Québec. La principale mission de l'organisme est de favoriser l'accessibilité à une expérience inclusive de loisir de qualité pour toute personne handicapée, par la concertation, la formation et le soutien à un réseau d'organismes communautaires, de municipalités, d'organisations de sports, de loisirs et de plein air. L'organisme n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est vraisemblablement assurée. Les droits d'inscription et les activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu. Les cotisations et honoraires de services sont constatés au moment de la facturation.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de bénévoles qui lui consacrent du temps. En raison de la complexité inhérente à la compilation des heures de bénévolat, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode et les taux annuels suivants:

Équipements récréatifs, mobilier et équipement de bureau	20%	méthode dégressive
--	-----	--------------------

Équipement informatique	30%	méthode dégressive
-------------------------	-----	--------------------

Amélioration locative	5 ans	méthode linéaire
-----------------------	-------	------------------

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis au même taux que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse en lien avec l'affectation interne, des créances et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et courus et des salaires et vacances à payer.

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 7

NOTES COMPLÉMENTAIRE

AU 31 MARS 2025

(Non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et l'encaisse en lien avec l'affectation interne.

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Provenance du provincial

	2025	2024
MEQ-subvention à la mission	251 871 \$	247 517 \$
MEQ- PAFLPH volet accompagnement (voir note 8)	339 308	323 964
MEQ- PAFLPH gestion	18 637	18 877
MEQ- PAFLPH volet soutien aux projets	30 045	30 619
RURLS- projet Centrale d'équipements	0	1 442
<i>Provenance autres</i>		
Tournée Destination Loisirs	0	1 250
Loisirs et Sports Lanaudière- projet PARIT (voir note 9 pour portion reporté)	3 381	0
Population active (voir note 9 pour portion reportée)	142	0
	<u>643 384 \$</u>	<u>623 669 \$</u>

4. AUTRES PRODUITS

	2025	2024
Remboursements de dépenses	1 439 \$	3 316 \$
Cotisation des membres	6 383	5 667
Intérêts	4 067	4 382
Services	12 576	6 461
Autres	37	233
	<u>24 502 \$</u>	<u>20 059 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette	Valeur nette
Équipement récréatif	210 976	65 746	145 230 \$	78 547 \$
Mobilier et équipement de bureau	41 808	23 389	18 419	23 024
Équipement informatique	12 597	9 579	3 018	4 312
Amélioration locative	18 261	7 304	10 957	14 609
	<u>283 642</u>	<u>106 018</u>	<u>177 624 \$</u>	<u>120 492 \$</u>

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**

page 8

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2025

(Non audité)

6. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 5 000\$ portant intérêt au taux de 10,95% l'an. Elle est renouvelable annuellement. En date de fin d'exercice, elle n'était pas utilisée.

7. CRÉDITEURS ET COURUS

Fournisseurs et courus

Salaire et vacances à payer

Déductions à la source à payer

	2025	2024
Fournisseurs et courus	8 924 \$	29 299 \$
Salaire et vacances à payer	42 717	24 457
Déductions à la source à payer	14 365	16 967
	66 006 \$	70 723 \$

8. SUBVENTIONS REPORTÉES

	Solde au début de l'exercice	Montants reçus en cours d'exercice	Portion relative à 2025	Subventions reportées	Subventions reportées
	\$	\$	\$	2025	2024
MEQ- PAFLPH volet accompagnement	15 214	324 094	339 308	0	15 214
	15 214	324 094	339 308	0	15 214 \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'équipements récréatifs.

Pour respecter le principe du rapprochement des produits et des charges, seulement la portion en lien avec l'amortissement de l'année est constatée aux résultats de l'exercice:

	2025	2024
Solde au début:	64 928 \$	71 768 \$
Montant reçu de Loisirs et sports Lanaudière- projet PARIT	76 778	0
Montant reçu de AQLPH- projet Population Active	8 995	8 348
Moins: disposition d'un équipement	(3 654)	0
Moins: Montants amortis dans les résultats	(20 832)	(15 188)
Solde à la fin:	126 215 \$	64 928 \$

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2025
(Non audité)

page 9

10. AFFECTATIONS INTERNES, RÉSERVES

Voici le mouvement des réserves au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2025.

	Solde au début	Virement en 2025	Utilisation en 2025	2025	2024
	\$	\$	\$	Solde à la fin	Solde à la fin
Soutien aux projets	14 742		(4 912)	9 830	\$ 14 742 \$
Gouvernance	1 914		(252)	1 662	1 914
événements spéciaux	15 000			15 000	15 000
Réaménagement des locaux	0			0	0
Soutien à la permanence	30 000	(15 000)	(2 010)	12 990	30 000
Communication	0	15 000		15 000	0
PSC maladie	10 000			10 000	10 000
	<hr/> 71 656	<hr/> 0	<hr/> (7 174)	<hr/> 64 482	<hr/> \$ 66 600 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11. APPARENTÉ

Un membre du conseil d'administration a reçu des montants totalisant 497\$ en 2025 (230\$ en 2024) pour des formations données.

Des organismes représentés par des membres du conseil d'administration ont reçu des montants dans le cadre de PAFLPH volet accompagnement et projet pour un total de 24 778\$.

Des frais d'imprimerie et de photocopies ont été payées à un organisme représenté par un membre du conseil d'administration pour un total payé de 4 108\$

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités sans prix de faveur.

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR
PERSONNES HANDICAPÉES DE LANAUDIÈRE**
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2025
(Non audité)

page 10

12. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé à verser un loyer de 302\$ mensuellement jusqu'au 30 juin 2025 et de 321\$ par mois du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026. Ceci représente un engagement de 3 795\$ pour le prochain exercice et de 963\$ pour le suivant.

L'organisme a aussi signé une entente de financement pour 3 ans avec le ministère de l'éducation du Québec jusqu'en mars 2027. L'organisme devraie recevoir 270 035\$ en 2025-26 et 278 114\$ en 2026-27. Il y a de multiples conditions pour recevoir ces sommes. En raison des conditions de l'octroi de l'aide financière, les montants seront constatés au moment où les dépenses en lien avec l'entente seront engagées.

L'organisme a aussi signé un contrat de service gré à gré pour 3 ans avec le ministère de l'éducation du Québec jusqu'en mars 2027. L'organisme devraie recevoir 18 637\$ en 2025-26 et 18 637\$ en 2026-27. Il y a de multiples conditions pour recevoir ces sommes. En raison des conditions de l'octroi de l'aide financière, les montants seront constatés au moment où les dépenses en lien avec le contrat seront engagées.

Suite à la réception d'une subvention pour acquérir des équipements récréatifs, l'organisme s'est engagé à conserver ces équipements d'un coût de 76 778\$ aux livres pour une durée de sept ans.

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de prêt d'équipement à prêter des équipements à la Ville de Joliette jusqu'au 31 mars 2031.

13. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

Il n'y a pas de risques importants découlant d'instruments financiers au 31 mars 2025.

14. CHIFFRES COMPARATIFS ET RECLASSIFICATION

Certains postes au 31 mars 2024 ont été reclasés afin de faciliter la comparaison avec l'exercice courant.